

Deuxième édition
2015-12-01

Version corrigée
2017-02

Bouteilles à gaz — Construction composite — Contrôles et essais périodiques

*Gas cylinders — Composite construction — Periodic inspection and
testing*



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Échéances pour les contrôles et essais périodiques	4
5 Modes opératoires de contrôle et d'essais périodiques	4
5.1 Liste de modes opératoires	4
5.2 Exposition à la chaleur	5
6 Identification de la bouteille et préparation pour les contrôles et essais périodiques	5
7 Contrôle visuel externe	5
7.1 Préparation	5
7.2 Modes opératoires du contrôle	6
7.3 Défauts	6
7.3.1 Généralités	6
7.3.2 Étiquette d'identification	7
7.3.3 Niveaux des défauts	7
7.3.4 Types de défauts	9
7.4 Réparations	10
8 Contrôle visuel interne	11
8.1 Dépose en toute sécurité du robinet	11
8.2 Contrôle interne et nettoyage	11
8.2.1 Généralités	11
8.2.2 Liners métalliques	11
8.2.3 Bouteilles sans liner et à liner non métallique	12
8.3 Contrôle du goulot et de l'ogive de la bouteille	13
9 Essai de mise en pression	13
10 Essai d'étanchéité	13
11 Contrôle du robinet	14
12 Opérations finales	14
12.1 Séchage et nettoyage	14
12.2 Peinture	14
12.3 Remontage du robinet	14
12.4 Contrôle de la tare de la bouteille	15
12.5 Marquage	15
12.6 Indications de la date de réépreuve	15
12.7 Identification du contenu	15
12.8 Procès-verbaux	16
13 Rejet et destruction des bouteilles défectueuses	16
Annexe A (normative) Critères de défauts pour les bouteilles composites frettées en alliage d'aluminium bobinées en fil d'acier	23
Annexe B (normative) Contrôle interne de bouteilles translucides	24
Annexe C (informative) Périodicité des contrôles et essais périodiques	25
Bibliographie	28